

GUSTAVE CALLIER

(1842)

CALLIER, *Gustave-Antoine*, naquit à Gand le 19 février 1819, et c'est à l'Athénée de cette ville qu'il fit ses humanités, ou plutôt qu'il les termina. Comme tant d'autres Belges éminents, Callier fut en grande partie un autodidacte. Forcé par une maladie d'interrompre ses premières études, il passa ses loisirs à lire et à étudier librement. Il apprit sans maître ni direction le grec et le latin et, à une époque où personne ne songeait encore à introduire les langues modernes dans le programme des humanités, il eut l'idée et la patience d'apprendre l'allemand. Cette initiative devait lui procurer plus tard le précieux avantage d'aborder sans intermédiaire et d'entendre dans leur expression originale Kant et les autres rénovateurs de la philosophie moderne.

En 1837, il était proclamé « premier de rhétorique » et il avait à prononcer la harangue d'usage à la distribution des prix. Le public réuni pour cette fête dans la rotonde de l'Université, dut être assez surpris d'entendre le discours du lauréat. Au lieu des banalités traditionnelles, il exprimait des opinions très réfléchies sur les innovations que le Conseil communal venait d'introduire dans l'enseignement : sur la réorganisation de l'école industrielle, sur la fondation de bourses au profit des élèves de l'Université, et surtout sur la gratuité de l'instruction primaire. Avec une justesse d'appréciation à coup sûr inattendue chez un étudiant de son âge et de son époque, il félicitait et il encourageait les auteurs de ces nouveautés, et il appelait l'intérêt de la bourgeoisie sur les milliers d'enfants « que la » pauvreté semblait condamner à rester étrangers aux progrès » de la civilisation et presque à la dignité de l'homme, et » que l'on prenait à tâche de relever ».

Le discours fit sensation apparemment, car il fut imprimé, et, pour ceux qui veulent comprendre l'œuvre de Gustave Callier, il fournit une indication bien utile. Nous y voyons le jeune étudiant affirmer déjà, à un moment où d'ordinaire la personnalité commence à peine à se dégager, des convictions et un caractère qui devaient faire la noblesse et la fécondité de sa vie entière. Dès lors, nous pouvons admirer en lui la droiture et l'autorité de l'esprit, la chaleur et la générosité du sentiment, la confiance dans l'avenir et le dévouement au progrès. Si, dans ce développement précoce, il fallait deviner la part des influences personnelles, on serait tenté de songer à l'enseignement de Moke, auquel, l'année même de sa mort, Callier rendait encore un hommage ému.

Après avoir terminé ses études moyennes, Gustave Callier suivit les cours du doctorat en philosophie et lettres. C'était l'époque où l'on réorganisait nos universités. Pour ranimer la philosophie dans l'enseignement officiel, on faisait venir de France deux professeurs catholiques : à Liège, le fougueux et maladroît Gibon, qui fut bientôt remplacé ; à Gand, François Huet, le disciple de Bordas-Demoulin, l'apôtre éloquent d'un spiritualisme chrétien plein d'élans généreux et démocratiques, aspirant à une réconciliation sentimentale de la Révolution et de l'Église, élaborant des projets de réformes ecclésiastiques qui lui ont fait attribuer une place fort en vue parmi les précurseurs de la démocratie chrétienne et du socialisme.

Dans le Néo-Cartésianisme dont Bordas-Demoulin fut l'initiateur et Huet le prophète, on admettait à la fois la chute originelle, la révélation, le doute méthodique et les principes de 1789. Le Christ, Descartes et la Convention devenaient les instruments d'une triple rédemption, religieuse, philosophique et politique. Il ne restait plus qu'à opérer la rénovation sociale. Bordas se la réservait. Tout le système était d'ailleurs enveloppé d'un appareil de théories sur la substance, l'étendue intelligible, l'âme et Dieu, qui donnait à ce Christianisme libéral des dehors séduisants, même pour l'esprit le moins sensible à l'influence des croyances traditionnelles. En réalité, ce qui

prêtait âme et vie à cette vaste conception métaphysique, ce qui inspirait les éloquentes dissertations de Bordas et de Huet c'était l'esprit même de l'époque, avec sa foi confiante dans, la liberté et le progrès. Gustave Callier en subit l'action, et, tout d'abord, sa pensée ne sortit guère du cercle des idées que ces deux néo-cartésiens lui découvraient.

Il se lia fort intimement avec Huet. Il fut l'un des membres les plus en vue de la société d'études sociales que Huet avait fondée et ne cessa de diriger, et, dans ses fonctions de vice-président, Callier aida le maître à en conduire les travaux. Il le suivit dans une manifestation généreuse en faveur des victimes de la révolution de 1848; et, après le retour de Huet en France, il intervenait encore pour défendre le souvenir de son ami contre les journalistes et protester contre des accusations de menées subversives auxquelles le théoricien de l'école de Bordas était fort étranger.

Toutefois, l'influence de Huet fut loin d'enlever à son élève toute indépendance d'esprit. Dans son attitude de disciple attentif, Callier gardait l'habitude de la critique et de la réflexion. Toujours, il préféra la méditation concentrée et approfondie de Bordas aux effusions lyriques de son zélateur. S'il s'accoutuma, sous l'influence de Huet, à traiter la révélation avec les plus grands égards, jamais il ne fut un croyant, et nous allons avoir l'occasion de constater que, dans son enseignement, il s'en fallait beaucoup qu'il répâtât les paroles de celui qui l'avait initié aux études philosophiques. Au reste, dans le cercle même qui se forma à Gand autour de Moke et de Huet, les croyants étaient rares, et les inquiétudes que ce cercle donna aux catholiques gantois n'étaient pas chimériques. Notons-le ici, Gustave Callier, parmi les libéraux de ce groupe, fut l'un des esprits les plus libres mais non l'un des plus impatients et des plus avancés. Il y représentait, en face d'Émile de Laveleye, un républicanisme très modéré, et même ses vues politiques, qui étaient celles d'un homme d'État, et qui lui faisaient apercevoir la nécessité des transitions et les dangers d'une démocratie trop égalitaire, lui valurent parfois de passer,

dans le cercle de ses amis, pour un disciple de Guizot.

Peu après avoir obtenu le titre de docteur en philosophie et lettres, dès le 18 octobre 1842, Callier fut nommé répétiteur à l'Université et chargé de seconder Huet dans l'enseignement de la philosophie. Devançant une innovation qui devait être introduite officiellement d'Allemagne en Belgique quarante ans plus tard, il donna à ses répétitions le caractère de vrais exercices pratiques, initiant ses élèves à la libre critique et à la discussion scientifique de problèmes variés, lisant et commentant avec eux les œuvres les plus abstruses de la spéculation germanique. Il s'apercevait alors déjà de certains défauts de l'école de Bordas, où l'on manquait un peu d'air et d'horizons. Il comprit qu'il est nécessaire, même pour le métaphysicien, de tenir compte de l'histoire de la philosophie et du contrôle qu'elle offre aux déductions de la raison individuelle. Il vit qu'il faut souvent une longue suite de générations pour dégager des idées leurs vraies conséquences, et rendre manifestes soit leur fécondité, soit leurs latentes contradictions. C'est donc sur l'histoire de la philosophie qu'il fit porter ses recherches, et en même temps, il se mit à suivre avec intérêt les travaux de l'école éclectique et rationaliste, et spécialement les publications de Victor Cousin. Un séjour qu'il fit à Paris vers la même époque acheva de le mettre en contact avec les principaux représentants du spiritualisme français.

L'activité et l'initiative intelligente du jeune répétiteur eurent pour effet de le faire charger du cours de l'histoire de la philosophie, le 31 janvier 1844 à titre provisoire, et le 28 novembre de la même année par une attribution définitive. Le 25 octobre 1845, il obtint le titre d'agrégé. Fait d'études entièrement neuves, son cours d'histoire de la philosophie aurait mérité d'être recueilli et publié.

Lorsque Huet fut obligé de solliciter sa mise à la retraite et de quitter la Belgique, la part que l'on attribua à Gustave Callier dans sa succession fut assez restreinte. Il eût été peu logique, en effet, d'écarter un maître dont l'influence passait pour excès-

sive et compromettante, et de le remplacer par un continuateur dont la parole n'eût pas été moins persuasive que la sienne et dont les doctrines risquaient de se montrer plus inquiétantes pour le repos des consciences et la sécurité des traditions. On n'ignorait pas en haut lieu ces manifestes entraînants de 1848 où *La Flandre libérale* — à laquelle il collaborait — déclarait que la société était encore toute viciée par des abus d'un autre âge et que, pour se faire tolérer, la royauté et le suffrage restreint devaient se dévouer sans retard à l'émancipation des opprimés. D'après des documents publiés récemment par M. Discailles, Callier fut alors considéré comme dangereux. De tout l'enseignement que le départ de Huet laissait vacant, Callier reçut en partage, le 5 octobre 1850, la métaphysique générale et spéciale, cours aux vastes perspectives, mais réservé aux auditoires clairsemés et aux échos peu sonores du doctorat.

Gustave Callier n'était pas d'une école prête à fermer ses portes aux bruits du dehors et à s'absorber dans le calme de la théorie pure. A ses yeux — et il lui arriva de développer éloquemment les déclarations de Jouffroy sur ce sujet — la philosophie n'avait des droits à l'existence que dans la mesure où elle se faisait consolante et maternelle pour tous; le rôle des philosophes n'était pas seulement de découvrir les lumières; c'était un devoir pour eux de les faire briller au loin. Callier aurait cru faillir à sa mission s'il s'était accommodé docilement à la pression des circonstances, et tenu dans le compartiment resserré où il semblait que son action dût se confiner. Trop à l'étroit dans l'Université, son enseignement déborda. La Société littéraire inaugurait alors sa salle de conférences. On y trouvait une tribune accueillante, un public désireux de s'éclairer. Gustave Callier accepta d'y donner plusieurs séries de conférences qui constituèrent de véritables cours. « De toute part on accourut pour entendre cet homme » nouveau, presque inconnu la veille, presque célèbre le lendemain, qui, entouré de tous les prestiges que donnent les convictions fortes, la pureté de l'âme, la mâle éloquence, » venait, dans une langue digne des plus grands orateurs de

» notre temps, rappeler à la société sortie des bouleversements
» du dernier siècle, les principes qui lui servent de base et
» le but qu'elle devait atteindre (discours de M. Dervaux) ».

La Société littéraire prit alors une importance que jamais elle n'aurait osé ambitionner. Des cercles d'études de Bruxelles et d'Anvers demandèrent à entendre le conférencier. Toute cette propagande philosophique touche d'ailleurs de trop près à la carrière professorale de Callier, pour n'avoir pas droit à être mentionnée ici. C'était une sorte d'extension universitaire, formant le prolongement de l'enseignement académique. Les étudiants venaient y chercher une vérification et un complément de ce qu'ils apprenaient à l'Université. Le succès en fut tel, que les évêques de Gand et de Bruges s'en préoccupèrent, et ils y virent un danger. Dans une de ses conférences les plus caractéristiques, s'en prenant à la thèse de l'État athée, l'orateur n'avait-il pas essayé de montrer que les lois tirent leur source de la philosophie; que Dieu, l'âme immortelle, la liberté, la responsabilité, la perfectibilité humaine, révélées par la Raison, sont les fondements de notre État politique? Aussi, les mandements épiscopaux de 1856 désignent-ils clairement, à côté des professeurs Wagener, Brasseur et Laurent, l'orateur de la Société littéraire, dans les conseils alarmés qu'ils donnent à la jeunesse des Flandres pour la détourner de l'Université de Gand. Ces admonestations des évêques étonnèrent peut-être Callier, mais elles furent sans action sur lui. Et même, pour éviter toute équivoque, il crut de son devoir de donner de nouvelles conférences, où il abordait la question du libre examen. Devant un auditoire enthousiaste, il maintint son attitude, faite d'une pleine confiance dans les forces de la Raison, et d'égards fort attentifs pour les susceptibilités de la Foi. En faveur de l'une, il revendiquait le droit de garder une autonomie intransigeante dans le domaine des vérités qui constituent la « religion naturelle »; à l'autre, il laissait la région des mystères et le soin de calmer les aspirations des âmes qui ne se résignent pas à attendre ou à ignorer. Jules Simon, qui vint donner alors à la Société

littéraire une série de leçons sur la liberté de conscience, déclara que ces leçons auraient été fort surperflues, si les discours de Callier, avec leurs développements « pleins de vigueur et d'éclat », avaient été reproduits plus complètement par les journaux.

On ne peut qu'indiquer brièvement ici les services rendus par Gustave Callier dans l'organisation de l'enseignement primaire à Gand. Élu conseiller communal en 1856, il fut chargé le 31 décembre 1857 de l'échevinat des beaux-arts et de l'instruction publique. Il se dévoua à cette nouvelle mission, qui lui permettait d'appliquer une de ses idées favorites : que l'instruction est le meilleur moyen de garantir la classe ouvrière de l'immoralité et du paupérisme. Bientôt on vit sous sa direction les écoles agrandir leur locaux, les méthodes se perfectionner, et le nombre des élèves doubler. « Il fut considéré dans la » Belgique entière comme le grand promoteur de l'enseignement primaire. » En même temps, son action se multipliait. Il faut renoncer à décrire sa part d'intervention dans les délibérations du Conseil, son dévouement dans une épidémie, son rôle dans la commission des hospices — où il conçut le premier un projet que l'on vient enfin de réaliser en installant dans des maisons riantes et salubres les ménages de vieillards indigents —, bref tout ce qui fit le mérite d'une vie consacrée au bien. Callier nous montre la réalisation complète de l'idée que l'on avait du rôle du philosophe dans l'école spiritualiste : ne se bornant pas à instruire, mais « faisant sortir de ses doctrines — c'était déjà dans le programme de Huet — des applications utiles à la vie humaine ». À coup sûr, si une philosophie n'a qu'à se montrer bienfaisante pour s'imposer aux esprits, Callier réussit à élever la sienne au-dessus de tous les doutes.

Gustave Callier avait été nommé professeur extraordinaire le 26 juillet 1854, et il fut promu à l'ordinariat le 29 août 1860. Le 8 octobre 1858, afin, dit Roulez, de relever des cours devenus un peu languissants, on lui donna, en échange de l'histoire de la philosophie qu'il abandonnait à Wocquier, l'enseignement

de la psychologie, de la logique et de la morale. En le faisant descendre ainsi des retraites du doctorat dans les grands auditoires de la candidature, on lui permettait enfin d'exercer sur la jeunesse universitaire toute l'action que pouvait avoir son précieux talent de conférencier. D'après Auguste Wagener, il est peu d'hommes de science qui aient eu chez nous une influence aussi profonde et aussi salubre que lui. Le souvenir de la « dictature morale » que lui valut le prestige de tant de qualités du cœur et de l'esprit, est très vivant aujourd'hui encore, et cependant cette influence a agi pendant quelques années à peine, et, sur la trace qu'elle a laissée, il s'est écoulé déjà cinquante ans.

À se dépenser ainsi corps et âme, Callier compromit sa santé. Il mourut le 9 septembre 1863, âgé de quarante-quatre ans. Une association internationale pour le progrès des sciences sociales ouvrait alors un congrès à Gand. Il y eut, en présence des congressistes, un défilé des enfants des écoles, qui fut comme un hommage à sa mémoire, émouvant dans sa simplicité. Quand on retrouve dans les journaux du temps tout ce qui se dit et se fit autour de sa fin prématurée, on a l'impression qu'il y eut alors dans la ville un grand vide et un moment de poignante émotion : une vraie stupeur, devant le brusque arrêt de cette énergie toute bienfaisante, que l'on voyait disparaître au moment même où elle allait avoir le plein épanouissement de sa force.

Énergie communicative de la volonté ; ascendant naturel, produit par la noblesse de l'idée et l'éloquence de l'expression ; haute distinction due à la générosité des sentiments, à la délicatesse et à l'urbanité des procédés, voilà de quoi était faite, partout où elle s'exerça, l'influence de Gustave Callier. Il était de ces hommes aux convictions fortes, qui réussissent à établir une harmonie parfaite entre ce qu'ils pensent, ce qu'ils sentent et ce qu'ils font. Jusque dans les parties les moins en vue de son enseignement philosophique, on découvre des idées qui peuvent nous aider à comprendre son action. « Si je parlais ici de mémoire, disait-il à ses élèves dans

un de ses cours, si ma pensée ne créait pas à cet instant même l'idée que j'ai à vous exprimer, ma parole serait stérile et répulsive. C'est en pensant et en voulant soi-même, que l'on arrive à faire penser et à faire vouloir les autres. Le spectacle de la vie attire et provoque l'imitation. Nous avons en nous toutes les idées possibles. Mais beaucoup de ces idées sommeillent. Pour qu'elles sortent de leur état d'engourdissement, il suffit que nous rencontrions une pensée où elles sont en pleine activité. »

Les cours de Callier étaient donc improvisés, bien que très préparés, et la mort l'a enlevé avant qu'il eût songé à leur donner une forme définitive. Il faut, pour reconstituer ses doctrines, suivre sa pensée à travers une série d'expressions indéfiniment variées. Toutefois, on voit le système s'accuser dans ses traits essentiels avec une parfaite netteté.

L'existence d'un Dieu personnel, d'une âme spirituelle et immortelle; la liberté, non point celle de Victor Cousin, « le pouvoir de faire ou de ne pas faire », mais un libre arbitre à peine à l'abri du déterminisme, caractérisé chez l'homme par le règne de la Raison et ayant pour idéal l'incapacité de mal faire, telle que nous devons la supposer réalisée en Dieu : tous ces grands principes du système de Callier étaient démontrés par l'évidence de l'observation intérieure, par l'illumination dont s'accompagne à nos yeux l'activité d'une vraie substance, celle de notre âme, et dont l'éclat nous fait percer les ténèbres des fameux noumènes, que la critique de Kant déclarait inaccessibles.

Gustave Callier enseignait le spiritualisme qui a été l'inspirateur de la sécularisation de l'État pendant l'âge héroïque du libéralisme. Toutefois, on ne pourrait identifier son système avec celui d'aucun des représentants que les mêmes doctrines comptèrent en France ou en Belgique.

Certes, il garda jusqu'à la fin bien des éléments de la métaphysique de Bordas, notamment la théorie caractéristique qui mettait dans chaque substance, et dans l'âme elle-même, à la fois de la force et de la quantité; mais le Bordas auquel il

continuait à croire, était un Bordas épuré, amplifié, consolidé. Il reprochait au maître de Huet d'affecter un ton oraculaire, de traiter les questions avec l'esprit d'un logicien qui a fait des abus de mathématiques; de se permettre trop de libertés avec l'histoire et de ne pas remarquer les leçons qu'elle lui donnait. Affirmation de la chute originelle; dépréciation de l'antiquité païenne et exaltation du rôle du christianisme; culte aveugle pour « les droits imprescriptibles » de 1789; esprit radical; manie d'invoquer l'autorité du Peuple, plutôt que celle de la Raison générale, nombreux étaient les défauts que Callier, arrivé à la maturité de sa pensée, critiquait dans les conceptions du principal représentant des idées de Bordas, François Huet. La dernière trace que j'ai relevée d'une adhésion complète de Callier au système de son premier maître, se trouve dans une réfutation critique du système de de Bonald, qu'il publia en 1847 : dans cette critique, qui est l'œuvre d'un logicien démontrant les inconséquences des théories plutôt que les erreurs de fait, on voit Callier parler encore, à la manière de Huet, des premiers jours de la création où l'homme était dans sa pureté et sa perfection natives.

Après avoir débarrassé le spiritualisme de Bordas de tout ce qu'il contenait d'injustifiable aux yeux du rationaliste et de l'historien, Callier ne manqua pas d'étayer son système sur de nouveaux appuis, et il prit ces appuis dans ses réflexions, dans ses observations, et dans ses lectures, qui étaient extrêmement étendues; il se reporta aux vrais maîtres de la pensée moderne, Descartes et Leibnitz, et il sut trouver d'utiles inspirations aussi bien chez Spinoza, Ampère et Pierre Leroux que chez Bossuet, Channing ou Mgr Maret.

Pour achever d'indiquer la position où Gustave Callier se plaça, il suffira de dire un mot des systèmes qu'il eut à combattre : c'était, à droite, la doctrine de la radicale impuissance de la raison humaine, avec ses conséquences réactionnaires : doctrine représentée dans les universités belges par les partisans plus ou moins avoués du traditionnalisme de de Bonald, De Cock, Ubaghs et Tandel; c'était, à gauche, l'école sensualiste et maté-

rialiste, contre laquelle il invoquait les affirmations de la conscience et les enseignements de l'histoire; c'était enfin, devant lui pour ainsi dire, le panthéisme où tant de rationalistes furent entraînés, mais contre lequel il protestait en invoquant, de toute l'énergie de sa foi, l'autonomie de l'âme humaine, et en reconnaissant que, pour certaines questions — celles de la création et de la vie future par exemple —, nous sommes dans la nécessité d'affirmer, sans pouvoir nous représenter le comment des grands faits que nous affirmons.

De ce temps là, l'évolutionnisme commençait à peine sa marche envahissante, et Hegel, arrêté par sa lourde armure de formules métaphysiques, n'avait pas encore réussi à passer le Rhin. Bientôt cependant son esprit allait pénétrer dans la philosophie française sous les dehors séduisants que lui prêtèrent les Taine, les Schérer, et les Renan. Devant ces nouveaux venus, Callier eût-il dû abandonner des parties essentielles de sa croyance? Cela ne paraît pas certain. Avec la part qu'il faisait à la théorie du progrès, allant du confus et de l'indistinct à la pleine connaissance de soi et à la clarté; avec l'attention qu'il accordait aux variétés de l'espèce humaine et aux lenteurs du développement historique de la Raison, il n'était pas si loin des points de vue nouveaux. Peut-être eût-il réussi à s'assimiler ce qu'il y a de viable dans la doctrine de l'évolution. Son rationalisme n'avait rien de doctrinaire et de figé. Il évitait même le péril de ce qu'on a appelé l'*anthropocentrisme*, en admettant, dans la hiérarchie des substances, bien des degrés possibles entre l'homme et Dieu, et d'autre part sa théorie des idées innées avait des bases que, aujourd'hui encore, il ne serait pas facile d'ébranler. Bref, on serait tenté de se demander si son rationalisme spiritualiste n'aurait pas pu se transformer dans le sens d'une philosophie établie sur l'évidence du progrès, et l'on ne peut que déplorer une mort prématurée qui vint empêcher cet esprit puissant et actif d'arriver à l'expression complète des idées qu'il avait en lui.

J. BIDEZ.

SOURCES

Athénée de Gand, distribution des Prix du 12 août 1837, discours de GUSTAVE CALLIER. Gand, Annoot-Braeckman. — Discours prononcé par GUSTAVE CALLIER aux funérailles de Moke, reproduit dans la *Revue trimestrielle*, avril 1863. — Procès-verbaux manuscrits des séances du cercle Huet, conservés à la bibliothèque de l'Université de Gand. — *M. de Bonald et l'Université catholique*, article de GUSTAVE CALLIER, non signé, dans *La Flandre libérale*, 1^e année (1847), pp. 12-52. — *Philosophie politique : la souveraineté du peuple, la presse catholique et l'Université de Louvain* (*ibid.*, pp. 259-290). — *Politique intérieure* (*ibid.*, pp. 347-370). E. DISCAILLES, CHARLES ROGIER, t. III, p. 292 et suiv., et t. IV, p. 22. — O. DE KERCHOVE DE DENTERGHEM, introduction aux *Essais et Notices* d'Adolphe du Bois, t. I, p. 3. (Gand, Hoste, 1902). — Cahiers d'élèves, notamment un cours de métaphysique, revu et corrigé par GUSTAVE CALLIER; les notes qu'il avait prises en préparant ses conférences publiques (propriété de M. A. Callier). — Articles du *Bien Public* (1854, n° 312; 1856, n°s 180-185, 312, 318 et 327); du *Messenger de Gand* (1856, n°s 181, 183, 196, 315, 318, 330); de l'*Écho des Flandres* (même dates); J. SIMON, *La Liberté de conscience* Paris, 1857 (p. 9 et en appendice les mandements des évêques). — *Le Messenger de Gand*, 1853, n° 352 (conférence sur le sensualisme), etc. — Divers rapports de GUSTAVE CALLIER, publiés dans le *Mémorial administratif de Gand*, notamment sur l'instruction primaire (t. XIII, p. 341), sur le béguinage (t. XVIII, p. 1), sur la suppression du tour établi à Gand pour recevoir les enfants trouvés (t. XIX, p. 13). — Un article sur la mort de Gustave Callier, dans l'*Écho des Flandres*, (1863, n° 253); les discours prononcés à ses funérailles par MM. CH. DE KERCHOVE, ROULEZ, WAGENER et DERVAUX, reproduits notamment dans l'*Écho des Flandres*, (1863, n°s 255-256). — Une correspondance d'ÉMILE DESCHANEL, dans le *Journal des Débats*, (19 septembre 1863). — *Herinnering aan de plechtige onthulling van het gedenkteeken door het onderwijzend corps der Stadsscholen aan G. Callier opgericht*. Gent, Annoot-Braeckman, 1865. — L. HYMANS, *Types en Silhouettes*, (Bruxelles, 1877), p. 39 et suiv.

